

Des auteurs sur les traces de leurs prédécesseurs à Port-Cros

Dans le cadre de la semaine du patrimoine à Hyères, l'association des amis de Port-Cros (AAPC) a organisé la venue des écrivains Sylvain Tesson, Clarence Boulay et Sébastien Berlendis à Port-Cros. Ils ont pu participer à la journée portes ouvertes organisée par le parc national au fort de l'Estissac samedi matin et l'inauguration d'un panneau d'information au fort de la Vigie dans l'après-midi. Ils ont pu ainsi découvrir le passé littéraire de l'île, et plus particulièrement le rôle moteur de Jean Paulhan, rédacteur en chef de la Nouvelle revue française (NRF), qui ayant séjourné au fort de la Vigie de 1925 à 1939, y a invité de nombreux écrivains. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le fort de la Vigie fut ainsi le lieu de rencontres artistiques autour de Jean Paulhan et son épouse Germaine. On put notamment y croiser Marcel Jouhandeau, Henri Michaux ou Jacques Audoubert. Enfin, au cours de leur séjour, Sylvain Tesson, Clarence Boulay, et Sébastien Berlendis ont pu échanger avec Claire Paulhan, éditrice et petite-fille de Jean Paulhan, au cours



Inauguration du panneau d'information implanté au fort de la Vigie en présence de François Carrascan, adjoint à la culture ; Marc Duncombe, directeur du parc national ; Claire Paulhan, éditrice et des écrivains Clarence Boulay, Sylvain Tesson et Sébastien Berlendis.
(Photo M.-J. de C.)

d'une causerie publique dans les jardins de l'hôtel du Manoir. Cette confrontation entre écrivains du passé et du présent, caractérisé l'art du partage, thème des Rencontres de Port-Cros... à Hyères en 2018.
M.-J. DE C.

Le fort de la Vigie en quelques dates

1811 : projet de fortifications isolées
1812-13 : le fort de la Vigie est édifié sur ordre de Napoléon
1880 : reconstruction du magasin à poudre et d'artillerie

1909 : création de la Nouvelle revue française (NRF)
1925-39 : la Vigie est un lieu de rencontres artistiques autour de Jean Paulhan
1947 : inscription du fort à l'inventaire des monuments historiques

Vu, lu... entendu

Une collecte de sang très attendue, cet après-midi et demain
Après les excellents résultats de la collecte de sang du mois d'août qui font même de figure de record de dons sur ces trois dernières années (qui plus est, en pleines vacances estivales), l'Association des donneurs de sang bénévoles (ADSB) espère que la tendance ne va pas s'essouffler, aujourd'hui et demain. La collecte, à l'Espace de la Vilette, sera accompagnée d'une collation gourmande grâce à la participation de nombreux commerçants hyérois. Rendez-vous de 15 h à 17 h 30 aujourd'hui et de 8 h à 12 h 30 demain. Par ailleurs, l'association cherche des bénévoles pour animer et promouvoir les collectes. dondusanghyeres@gmail.com, tél. : 06.63.07.52.70.

Extension du Wi-Fi Parcours des arts

La Ville a programmé l'extension de son réseau de Wi-Fi public et gratuit au Parcours des arts, dans la vieille ville. Pour élargir cette couverture de l'accès à Internet, deux bornes seront installées dès aujourd'hui, suivies de cinq autres dans les semaines à venir. Enfin, les deux dernières (soit neuf au total) nécessitent des travaux plus importants et seront opérationnelles d'ici à la fin de l'année. À noter qu'une demande de subvention auprès de l'Europe a été déposée par la ville pour le financement des travaux.

AU TRIBUNAL

La décision du préfet du Var confortée face à Summer camps

Un séjour de vacances pour jeunes, contraint de fermer ses portes en plein mois de juillet. L'événement, rare, s'était produit à l'été 2016. Une cinquantaine d'enfants et adolescents avaient dû être rapatriés en urgence chez eux, parfois à des milliers de kilomètres, pour cause de manquements graves dans l'organisation du camp. Le préfet du Var avait interrompu un séjour de vacances installé dans un camping sur la presqu'île de Giens à Hyères. Le camp d'été avait finalement rouvert douze jours plus tard, après une mise en conformité. Et accueilli de nouveaux enfants.

La contestation échoue

L'organisateur, Summer camps, avait vigoureusement contesté les conclusions du contrôle sanitaire et réglementaire, jusque dans nos colonnes (*Var-matin du 12 septembre 2016*). Et annoncé saisir la justice administrative, pour rétablir la vérité de la situation. Le tribunal administratif de Toulon vient de

trancher en sa défaveur, sans retenir aucun des arguments avancés. Le préfet a appliqué « une mesure de police conservatoire », jugée légitime « eu égard à l'ampleur des griefs et à leur gravité », est-il écrit. Dans son jugement prononcé le 19 juillet 2018, le juge administratif liste : « Le défaut de surveillance des enfants (...), la méconnaissance de la réglementation [et] des effectifs réels présents dans le camp, une hygiène défectueuse pour la restauration ». La contestation de Summer camps échoue donc sur le plan administratif. Pendant le séjour de vacances, sept enfants et quatre adultes étaient tombés malades, une infection digestive sérieuse, dont il n'a pas été prouvé qu'elle trouvait son origine dans le camp. Élément déclencheur du contrôle, la maladie n'a finalement pas été la cause principale de la fermeture du camp. D'où cette validation de l'arrêt préfectoral, selon l'analyse du tribunal administratif de Toulon.

SO. B.

EN IMAGE

Pique-nique médiéval au château d'Hyères

À Hyères, la Semaine du patrimoine a trouvé cette année son point culminant sur les hauteurs du château, avec l'exposition consacrée aux révélations archéologiques des quatre campagnes de fouilles (2014-2017). L'expo est visible jusqu'au 1^{er} décembre à la Tour des Templiers. Hier, l'esplanade du château servait aussi de cadre à un pique-nique dont le menu était d'inspiration médiévale et à une reconstitution de tirs au trébuchet et à l'arbalète, en costume d'époque du XIII^e siècle, s'il vous plaît !
(Photo L. Martinat)



Jean-Pierre Giran réunit 400 amis du maire

La présence de quatre cents personnes « forme la démonstration d'un courant positif qui s'instaure », a lancé Jean-Pierre Giran en début de discours à l'association des amis du maire, hier à l'hippodrome. Soulignant le travail collectif de l'équipe municipale et des employés communaux, le maire profite traditionnellement de ce moment « pour vous informer de l'état dans lequel la ville se trouve, et je crois qu'il est renforcé avec de grands projets qui vont voir le jour en 2018 et en 2019. » Le maire a conclu son allocution en souhaitant que cette démarche soit la plus collective possible : « Ma priorité est de renforcer cet élan. Quand je rencontre des Hyérois, ils



Le maire d'Hyères a estimé que la ville se trouve renforcée par l'action municipale.
(Photo L. M.)

voient la ville bouger. » Entre-temps, Jean-Pierre Giran a rappelé que la place Clemenceau, nouvelle mouture, serait inaugurée début janvier ; la promenade entre le port et L'Aiguade à l'été 2019 (début des travaux

de la Banque au début de l'automne 2019. Sans oublier la refonte de l'avenue Decugis, le Sealine pour l'apport d'eau potable à Porquerolles ou la protection du tombolo ouest de la

presqu'île de Giens... « La commune est désormais respectée, notamment par TPM, ce qui ne fut pas toujours le cas [...] Hyères est confirmée capitale touristique du Var, a-t-il dit. Je vois certains qui s'opposent pour s'opposer, avec des arguments pas à la hauteur de leurs espérances. L'opposition au conseil municipal est contre la place Clemenceau-Denis, contre le musée, contre la promenade en bord de mer, contre le projet de lodges 5* aux Pesquiers. Mais un virage a été pris, et la nouvelle génération devra le rendre inévitable, car Hyères n'est pas une ville comme les autres », a conclu le maire (LR) d'Hyères.

S. M.